

ESAT Hors-murs

Etablissement et Service d'Aide par le Travail

LADAPT Rhône-Métropole de Lyon

Mise à jour : avril 2022

Votre interlocutrice : Anne-Laure MOAL - Responsable de service - esathm69@ladapt.net

EN PRATIQUE

PUBLIC VISÉ

Personnes avec RQTH et orientation professionnelle sur le Milieu Protégé

OBJECTIFS

- Permettre aux bénéficiaires de travailler dans un environnement ordinaire sur des missions de travail adaptées à leurs capacités, en bénéficiant d'un accompagnement médico-social personnalisé
- Elaborer un parcours professionnel en vue d'une éventuelle intégration en milieu ordinaire
- Favoriser l'autonomie sociale et professionnelle
- Sensibiliser l'environnement pour la prise en compte du handicap

TARIF / FINANCEMENT

ARS

CAPACITÉ D'ACCUEIL

57 places

DATES D'ENTRÉE

En moyenne 2 fois par an, entrée en groupe de 6 ou 7 personnes

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Bénéficier d'une orientation professionnelle en milieu protégé, délivrée par la MDPH.
- Etre âgé de 18 à 55 ans et avoir une lésion cérébrale acquise
OU
- Etre âgé de 18 à 25 ans (au moment de la candidature) et avoir une pathologie stabilisée (à l'exclusion du handicap psychique)
- Etre motivé par une forme d'intégration « avec et comme les autres »
- Etre résident dans le département du Rhône.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Concevoir avec la personne un projet professionnel réaliste comportant un degré d'autonomie adapté
- Accompagner en fonction des besoins la personne et l'entreprise partenaire, dans son accueil et dans la mise en place des moyens de compensation du handicap
- Améliorer les capacités professionnelles (savoir-faire et savoir-être) des personnes accompagnées
- Favoriser l'évolution professionnelle en accompagnant l'acquisition progressive de nouvelles tâches, la confrontation à différentes réalités du monde du travail, et l'augmentation graduelle du temps de travail
- Proposer des formations correspondant aux besoins repérés
- Favoriser l'autonomie des bénéficiaires en développant les relais vers l'extérieur pour les loisirs et la vie sociale

L'accompagnement prend la forme d'ateliers collectifs mais aussi d'entretiens et d'accompagnements individuels et personnalisés

MODALITÉS D'ACCÈS

1- La période d'essai

La période d'essai, d'une durée de 6 mois, se fait de manière collective et a plusieurs objectifs :

- Evaluer les capacités et les compétences de la personne,
- Travailler sur son autonomie sociale et son projet professionnel,
- Mettre en place des ré-entraînements tout en recherchant des entreprises en vue de mises à dispositions futures.
- Se confronter à la réalité du monde du travail

Un parcours d'évaluation, de re-dynamisation, d'expérimentation et de ré-entraînement est proposé à chaque personne entrant en ESAT, ce qui suppose des durées et des formes différentes d'accompagnement personnalisé : entretiens, ateliers personnalisés, travaux de groupes à LADAPT / découverte et stages en entreprises...

Au bout de 4 mois, un bilan individuel est élaboré pour chaque personne accueillie, sur l'ensemble des compétences fonctionnelles, relationnelles et professionnelles. La synthèse est remise à la personne. Le programme d'accompagnement personnalisé (PAP) est ensuite discuté et complété (au besoin) avec la personne.

2- La période d'intégration en entreprise

Cette période démarre à la fin de la période d'essai (6 mois) ou au moment où le premier contrat de mise à disposition est signé, et elle est constituée :

- de missions de travail dans des entreprises ordinaires (entreprises, associations, collectivités locales), incluant un accompagnement au sein de l'entreprise (y compris des activités d'entraînements ou de réentraînements) et, le cas échéant, une adaptation du poste de travail,
- d'activités médico-sociales adaptées aux besoins de la personne.
- de session de réentraînement ou de formation (interne à L'ADAPT ou externe).

Un nouveau contrat de mise à disposition est recherché à chaque fois que le contrat précédent se ter-



mine, soit au sein de la même entreprise soit dans une entreprise différente, permettant ainsi la construction d'un parcours d'insertion professionnelle.

CHIFFRES CLÉS

65 personnes accompagnées en permanence

INTERVENANTS

Equipe pluridisciplinaire (moniteurs référents / assistante sociale / ergothérapeute / neuropsychologue / chargés de relations entreprises / secrétariat / responsable de service)

ACCESSIBILITÉ

Site de Lyon pour la période d'essai, puis dans les entreprises où ont lieu les stages et les mises à dispositions

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Actualisation du PAP, tous les ans.

SUITE DE PARCOURS

Sorties vers le milieu ordinaire de travail / Réorientations éventuelles.



LADAPT RHÔNE-MÉTROPOLE DE LYON
7, rue de Gerland - 69007 LYON
04 72 71 59 60 - lyon@ladapt.net